

Résultats des brevets de techniciens supérieurs Session 2022

Le nombre de candidats (186 400) au brevet de technicien supérieur augmente de 3,0 % à la session 2022. Après une quasi stabilité à la session précédente, leur taux de succès, de 76,0 %, diminue de 11,3 points. Ainsi, 141 700 étudiants obtiennent leur diplôme en 2022. La baisse du taux de succès résulte principalement de la fin des modalités particulières de passage de l'examen national de BTS appliquées dans le cadre de la crise sanitaire. Le taux de succès retrouve ainsi un niveau comparable à celui de la session 2019. La baisse du taux de succès s'observe dans tous les domaines de spécialité.

Le nombre de candidats présents augmente tandis que le taux de succès à l'examen du BTS revient à son niveau d'avant crise sanitaire

À la session 2022, 186 400 candidats se présentent à l'examen du brevet de technicien supérieur (BTS). Un effectif en hausse par rapport à la session 2021 (+3,0 %).

Parmi les candidats présents à l'examen à la session 2022, 141 700 sont admis, effectif qui diminue de 10,3 % en un an. Le taux de succès baisse de 11,3 points par rapport à la session 2021 et atteint 76,0 %. Après deux sessions marquées par un contexte de crise sanitaire qui a entraîné une hausse significative des effectifs de candidats admis, le taux de succès retrouve en 2022 un niveau comparable à celui de 2019 (75,0 %). En effet, ce taux avait augmenté de 12 points entre les sessions 2019 et 2020 en raison des modalités particulières de passage de l'examen national (cf. encadré) et était resté élevé à la session 2021.

Succès au BTS en 2022 selon le mode de formation

	Présents	Admis	Taux de succès (%)
Scolaires (STS)	101 716	81 810	80,4
<i>dont : Public</i>	69 341	55 558	80,1
<i>Privé sous contrat</i>	25 115	21 793	86,8
<i>Privé hors contrat</i>	7 260	4 459	61,4
Apprentissage	67 154	48 997	73,0
Formation continue	6 288	4 713	75,0
Enseignement à distance	5 588	2 414	43,2
Individuels	5 616	3 757	66,9
Total BTS	186 362	141 691	76,0

Source : MESR-SIES / Systèmes d'information CYCLADES du MENJ et des ministères en charge de l'agriculture et de la mer, session 2022.

La part des candidats présents sous statut scolaire (54,6 %) est en baisse par rapport à la session 2021. Leur effectif (101 700 étudiants) fléchit de 6,9 % et leur taux de succès (80,4 %) diminue de 9,2 points. Ce taux atteint 86,8 % pour

les étudiants issus d'un établissement privé sous contrat et 80,1 % pour l'ensemble des établissements publics.

Le nombre de candidats en apprentissage (67 200) est en hausse de 51,5 %. Ils représentent ainsi 36 % des candidats. Leur taux de réussite diminue (-14,5 points) : 73 % d'entre eux obtiennent leur diplôme du BTS lors de la session 2022.

Les candidats issus de la formation continue (6 300 étudiants) ont un taux de succès de 75,0 %, en baisse de 12,4 points. Il faut également noter que la crise sanitaire a fait chuter les effectifs de ces formations continues (-64 % en un an après -30 % entre les sessions 2020 et 2021).

L'effectif de candidats issus de l'enseignement à distance augmente de 11,4 % et compte 5 600 étudiants. Cependant l'effectif des admis (2 400) diminue de 28 %, car leur taux de succès, de 43,2 %, a baissé de 18 points en un an.

Hors BTS agricoles et maritimes, et suite à une hausse de 2,3 % du nombre de candidats présents à l'examen (170 600 candidats à la session 2022) et d'une baisse de 11,5 % du nombre d'admis (129 200 admis), le taux de succès diminue de 12,2 points pour atteindre 75,4 %.

Succès au BTS en 2022 selon la spécialité

Catégorie de spécialités	Total			Part des femmes parmi les présents (%)
	Présents	Admis	Taux de succès (%)	
Production	55 605	43 882	78,9	19,4
Services	130 757	97 809	74,8	60,0
Total BTS	186 362	141 691	76,0	47,9
<i>dont : BTS agricoles</i>	15 786	12 446	78,8	38,4
<i>BTS maritimes</i>	67	59	88,1	10,4

Source : MESR-SIES / Systèmes d'information CYCLADES du MENJ et des ministères en charge de l'agriculture et de la mer, session 2022.

La baisse du taux de succès s'observe dans toutes les catégories de spécialités. Ainsi, si 78,9 % des candidats pour un BTS de la production obtiennent leur diplôme (43 900

admis), ce taux diminue de 9,3 points. Le taux de succès dans la catégorie des services (74,8 %) diminue de 12,6 points (97 800 admis).

Par ailleurs, la part des femmes présentes à l'examen lors de cette session (47,9 %) est quasiment stable (+0,5 point). Cette part augmente légèrement dans les spécialités de la production (19,4 %, +0,7 point) mais reste stable à 60,0 % dans celles des services.

Le taux de succès est plus élevé pour les femmes mais baisse quels que soient le sexe et la catégorie de spécialités

Si les femmes réussissent mieux l'examen que les hommes quelle que soit la catégorie de spécialités, l'ampleur de la baisse des taux de succès par rapport à la session 2021 diffère selon la catégorie et le sexe.

En effet, dans les spécialités de la production, lors de cette session, 86,1 % des candidates présentes à l'examen obtiennent leur diplôme, cette part est de 77,2 % pour les hommes. Ce taux de succès diminue de 4,7 points pour les femmes et de 9 points pour les hommes. Dans les spécialités des services, le taux de succès est de 76,4 % pour les femmes, en baisse de 12,2 points par rapport à la session précédente, et de 72,5 % pour les hommes, en baisse de 13,2 points.

Succès au BTS en 2022 selon le domaine de spécialité et le sexe

Domaines de spécialité	Taux de succès (%)			Part des femmes parmi les diplômés (%)
	Femmes	Hommes	Ensemble	
20 Spécialités pluritechnologiques de production	87,0	83,2	83,6	10,6
21 Agriculture, pêche, forêt et espaces verts	83,4	74,8	77,9	38,2
22 Transformations	90,6	79,4	82,8	33,7
23 Génie civil, construction et bois	84,0	74,7	76,2	17,8
24 Matériaux souples	92,5	90,9	92,4	88,8
25 Mécanique, électricité, électronique	81,7	75,2	75,5	4,4
Total domaines de la production	86,1	77,2	78,9	21,2
30 Spécialités plurivalentes des services	79,2	78,7	79,0	68,9
31 Échanges et gestion	75,5	71,4	73,7	56,7
32 Communication et information	79,5	75,4	77,5	54,2
33 Services aux personnes	76,4	72,6	75,7	81,2
34 Services à la collectivité	76,1	76,8	76,4	56,8
Total domaines des services	76,4	72,5	74,8	61,3
Total BTS	77,5	74,6	76,0	48,9

Source : MESR-SIES / Systèmes d'information CYCLADES du MENJ et des ministères en charge de l'agriculture et de la mer, session 2022.

Les bacheliers ont un taux de succès en baisse quelle que soit la filière

Hors BTS agricoles et maritimes, les candidats présents à l'examen du BTS session 2022 et issus d'un baccalauréat général représentent 28 % des effectifs présents (48 300 individus) et 32 % des admis (41 900 individus). Ils conservent ainsi le meilleur taux de succès (86,7 %), en baisse de 7 points en un an.

Les candidats anciens bacheliers technologiques (60 200 individus) sont les plus nombreux et composent 35 % de l'ensemble des candidats lors de cette session. Ils

connaissent un taux de succès de 77,9 %. Si leur effectif présent à l'examen est stable, celui de leurs admis baisse de 13 % et atteint 46 900 étudiants. Les candidats détenteurs d'un baccalauréat professionnel représentent 31 % de l'effectif présent global (52 600 individus présents). Leur taux de succès, de 63,5 %, est en baisse de 16,9 points. Les 9 400 candidats issus d'un autre diplôme (5,5 % de l'ensemble) ont, quant à eux, un taux de succès de 74,6 %, en baisse de 6,6 points.

Succès au BTS en 2022 selon le diplôme initial

	Présents	Admis	Taux de succès (%)
Baccalauréat général	48 330	41 905	86,7
Série S	18 016	15 873	88,1
Série ES	23 124	20 054	86,7
Série L	7 190	5 978	83,1
Baccalauréat technologique	60 174	46 863	77,9
Série STI, STI2D, STD2A	15 175	12 480	82,2
Série STL	3 281	2 633	80,2
Série STT, STMG	34 379	25 777	75,0
Série SMS, STS	5 163	4 059	78,6
Série hôtellerie	1 474	1 308	88,7
Autres séries (TMD, STAV)	702	606	86,3
Baccalauréat professionnel	52 628	33 419	63,5
Domaines de la production	21 642	14 813	68,4
Domaines des services	24 985	14 950	59,8
Domaine indéterminé	6 001	3 656	60,9
Autres diplômes (BT, BMA, étrangers, etc.)	9 377	6 999	74,6
Total BTS (hors BTS agricoles) (1)	170 509	129 186	75,8

Champ : diplômés de BTS, hors BTS agricoles et maritimes, session 2022

Source : MESR-SIES / Systèmes d'information CYCLADES du MENJ et des ministères en charge de l'agriculture et de la mer, session 2022.

Agnès LIÈVRE
MESR-SIES

Champ : France métropolitaine + DROM

Source : MESR-SIES / Systèmes d'information CYCLADES du MENJ et des ministères en charge de l'agriculture et de la mer

Précaution : Les indicateurs publiés dans cette note sont des taux de succès bruts (rapport effectif des admis sur effectif des présents) et non des taux de réussite calculés sur des cohortes (rapport effectif des admis sur effectif des entrants en 1^{ère} année de STS).

Des modalités de passage de l'examen national de BTS particulières lors des sessions 2020 et 2021

Afin de tenir compte de l'état d'urgence sanitaire et de garantir la sécurité sanitaire des personnels et des étudiants, des modalités particulières de passage des examens nationaux pour la session 2020 des diplômes de BTS ont été arrêtées suivant deux cas de figure.

Pour les candidats en mesure de présenter un livret scolaire ou de formation, le diplôme national du BTS a été attribué sur le fondement du contrôle en cours de formation déjà effectué et du livret scolaire. Les candidats non admis après cette phase ont été autorisés à passer le BTS à la session de septembre. Les candidats qui n'étaient pas en mesure de présenter de livret scolaire ou de formation se sont présentés à la session reportée au mois de septembre.

À la session 2021, les épreuves écrites en présentiel ont été rétablies mais une session de rattrapage a été instaurée à destination de l'ensemble des candidats qui n'auraient pas pu valider leur diplôme.

Ces dispositions exceptionnelles ont conduit à une hausse des taux de passage et des taux de réussite aux sessions 2020 et 2021. À partir de la session 2022, le principe d'épreuves de rattrapage a été pérennisé suivant de nouvelles modalités.